

Place aux femmes dans l'agriculture

ÉGALITÉ L'Union suisse des paysannes et des femmes rurales a fait connaître ses attentes en ce qui concerne la place des femmes dans l'agriculture d'ici à 2030. Pour *La Broye Hebdo*, trois agricultrices broyardes ont partagé leurs besoins et les difficultés rencontrées.

BROYE/VULLY

Lors de sa rencontre annuelle avec l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) à la fin mai, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) a déposé une feuille de route en vue de l'élaboration de la future politique agricole PA2030+. Ce document définit des lignes directrices favorables à une meilleure position des femmes dans l'agriculture. «Avec cette feuille de route, nous ne voulons pas nous contenter des progrès déjà réalisés mais nous fixons des objectifs ambitieux», précise la présidente de l'USPF Anne Challandes. La rémunération du travail agricole, le statut de cheffe d'exploitation, la question du divorce, le rôle de la formation ou la représentation des femmes dans les organisations sont autant de thèmes qui devront être traités d'ici à 2030.

Rémunération des femmes
«Le travail de la femme, partenaire de vie du chef d'exploitation, doit être reconnu et rémunéré. Ses activités et leur ampleur, que ce soit au champ, à l'étable, au bureau, au jardin, doivent être visibles. En 2012 31% des femmes travaillant dans une exploitation familiale étaient rémunérées pour leur activité en faveur de l'exploitation. Selon les dernières analyses de l'OFAG en 2022, on est passé



L'USPF soutient l'engagement des femmes dans les organisations. Cheffe d'exploitation, Marlène Perroud est la première femme à être élue au comité de l'Association suisse pour la protection des territoires contre les grands prédateurs. PHOTO MM

à 55%. Il y a encore du travail pour améliorer les conditions de celles qui ne sont pas encore rémunérées», explique Anne Challandes.
Anne Chenevard et Marlène Perroud, cheffes d'exploitation à Corcelles-le-Jorat et à Dompierre (VD) ainsi qu'Alexandra Läderach, femme d'agriculteur dans la commune de Belmont-Broye, ont la chance de gagner leur vie grâce à l'agriculture. Actuellement en Suisse, 7,3% des femmes ont le statut de cheffe d'exploitation. Ce à quoi on peut ajouter 28% de co-chefes d'exploitation avec un par-

tenaire de vie ou dans une association.
Anne Chenevard et Alexandra Läderach reconnaissent que le travail domestique lié à la ferme leur revient. Mais celui-ci n'est ni valorisé ni rémunéré. Pour Marlène Perroud, si son mari fait la lessive, l'agricultrice aussi jeune maman apprend à gérer la charge mentale.
Statut encore délicat
Lorsqu'elle cherchait à reprendre une exploitation agricole, Marlène Perroud a reçu des réponses négatives parce qu'elle était une

femme. «En tant que femme on doit toujours faire ses preuves», reconnaît-elle.
Quant à Anne Chenevard, elle aurait voulu reprendre le domaine familial en copropriété avec son frère. «Prométerre (l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre) nous a déconseillé ce choix. Pour les générations suivantes qui deviennent propriétaires, cela génère des problèmes, notamment au moment de la remise du domaine ou en cas d'investissements.»
Alexandra Läderach, qui a développé des activités d'agritou-

risme, a dû affirmer son statut. «Au début, quand je faisais des visites, je portais une veste rouge pour être visible. Si un homme parlait plus fort que moi, les visiteurs lui posaient des questions. Depuis que j'ai obtenu mon brevet de paysanne, le regard des autres a changé. J'ai acquis une sorte de légitimité.»

Importance de la formation
«Avec l'intendance, la ferme et l'agritourisme, il m'arrive de laisser passer des formations par manque de temps. Pourtant se former est essentiel. C'est ce qui nous fait avancer et donne confiance», affirme Alexandra Läderach.
De son côté, Anne Chenevard souhaiterait plus de formations entre femmes. Une sororité à développer dans le milieu agricole. «Certains stéréotypes ont la vie dure. Une femme s'occuperait plus facilement des veaux que des machines. Je trouverais intéressant que des femmes expliquent à d'autres collègues comment accrocher une remorque ou faire fonctionner une tronçonneuse, sans un regard masculin.»
La formation est aussi mise en valeur par l'USPF. «Faire le choix d'une formation dans le domaine de l'agriculture doit devenir facile et normal voire banal pour les femmes et les filles», souligne la présidente.
■ MARTINE MACHY

Couverture sociale et divorce

Dès janvier 2027, les personnes mariées ou en partenariat enregistré qui travaillent sur l'exploitation agricole de leur conjointe ou conjoint devront bénéficier d'une assurance individuelle pour que l'entier des paiements directs soit versé par la Confédération. Cette assurance permettra de couvrir la perte de revenus en cas de maladie, d'accident et le risque de décès ou d'invalidité. Dans sa feuille de route, l'USPF demande aussi que les conséquences négatives d'une séparation ou d'un divorce soient réduites pour l'ex-conjointe ou l'ex-conjoint non-propriétaire. Investis dans l'exploitation, les héritages, les économies et les revenus provenant d'un travail à l'extérieur devraient être consignés afin d'indemniser plus facilement la personne qui quittera la ferme. «Quand les liquidités manquent, il arrive que la femme renonce à ce à quoi elle a droit pour ne pas mettre en danger l'exploitation, l'héritage des enfants. En cas de divorce, elle perd un logement, un emploi, voire son identité de paysanne», souligne Anne Challandes. MM

Infos: www.paysannes.ch

Broye-Vully
Appel à projets pour faire germer l'innovation sociale
La Société vaudoise d'utilité publique lance la 4^e édition de sa Pépinière «UP!» un concours visant à encourager l'innovation sociale en terres vaudoises. Le projet lauréat sera récompensé d'un montant de 20 000 francs pour soutenir sa mise en œuvre. Les résidents et les organisations dans le canton peuvent soumettre leur candidature jusqu'au 31 août. Les critères d'évaluation: la vocation sociale des projets, leur caractère innovant, leur cohérence et leur pertinence par rapport aux prestations sociales existantes dans le canton et leur potentiel de pérennité. Infos: www.svup.ch/pepiniere

Mézières
Un théâtre tout beau tout neuf
Après dix-neuf mois de travaux, le Théâtre du Jorat rouvre ses portes le 11 juin pour une saison comprenant 11 spectacles. L'inauguration officielle du théâtre aura lieu samedi 6 septembre. Infos: www.theatredujorat.ch

Moudon
Faire sa déclaration grâce à l'Avivo
Mercredi 18 juin, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, à la salle de la Douane, l'Avivo (association de défense des rentiers AVS/AI) se met à disposition des rentiers et de toute personne ayant besoin d'aide pour remplir sa déclaration d'impôt. Sur rendez-vous au 021 320 53 93. Appeler le mardi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Tarif minimal de 35 francs.

A vos marques, prêts, roulez à toute vitesse dans la descente!

MANIFESTATION A la fin juin, les caisses à savon seront sur la ligne de départ pour la 30^e édition de la course.

SARZENS

Il ne reste plus que quelques semaines pour préparer et bichonner sa machine. Du vendredi 20 au dimanche 22 juin, les courageux pourront se lancer dans la Course de caisses à savon de Sarzens, organisée par le Club des CAS. De joyeux moments en perspective pour la 30^e édition de la manifestation. L'équipe des organisateurs est déjà dans les starting-blocks afin que la fête emblématique du village soit parfaite.

Echauffement nécessaire
Avec 1,2 kilomètre de route sinueuse à dévaler, une préparation rigoureuse est nécessaire avant la course. Vendredi 20 juin, la jeunesse propose l'ouverture du bar dès 18 h. Les exercices d'échauffement se poursuivront samedi 21 juin dès 17 h, avec un tournoi de baby-foot enfants et adolescents. A 19 h, ce sera au tour des grands avec le tournoi de baby-foot adolescents et adultes. Pour se ravitailler dans la soirée, les traditionnels filets de perche raviront les gourmands.

Sur la ligne
C'est dimanche 22 juin à partir de 9 h que les choses sérieuses commencent. Les coureurs sont at-



Chaud devant! Les pompiers n'ont pas froid aux yeux.

PHOTO CLUB DES CAS

tendus sur la ligne de départ pour dévaler la piste dans une joyeuse ambiance. Pour la montée, les caisses à savon seront tractées à la queue leu leu par de fidèles remorqueurs. Comme chaque année, de nouveaux pilotes rouleront à fond la caisse. La course se finira à 16 h 30 avec une proclamation des résultats à 17 h. Les inscriptions dès 7 ans sont encore ouvertes.

Des activités pour tous
Pour agrémenter la journée du di-

manche et animer le centre du village, un vide-grenier, un vide-dressing et des stands d'artisanat permettront au public de varier les plaisirs et de ramener quelques trésors dénichés au gré de leur balade à la maison.
L'accès à la manifestation est gratuit. Chaque année, le Club des CAS soutient une association en lui versant une partie de l'argent récolté pendant la fête. En 2025, ce sera le tour de l'Association suisse de la maladie de Parkinson. Des familles d'anciens

coureurs et de bénévoles sont touchées par cette maladie neurodégénérative. COM/MM
Prix: 20 fr. par équipe pour le tournoi de baby-foot, 20 fr. par pilote pour la course, 10 fr. pour un stand au vide-grenier ou vide-dressing. Pour la course, les équipes de deux coureurs sont recommandées. Si les pilotes sont plus nombreux, ils devront se partager les 4 à 5 courses prévues dans la journée. Plus d'infos et inscriptions sur: www.cas-sarzens.ch

C'est parti pour la fête de l'abbaye



Souvenir de l'édition de 2023. PHOTO ABBAYE DES 4 SAISONS

GRANGES-MARNAND

Du 12 au 15 juin, ce sera la fête du côté de la commune de Valbroye avec la 21^e édition de l'abbaye des 4 saisons de Granges. Jeudi 12 juin, les festivités commenceront dès 17 h à Granges-Marnand avec un afterwork à la rue du Collège et à la Cave à jazz. Sur inscription, les jeunes pourront tirer de 16 h à 18 h au Centre Sous-Bosset.
Vendredi 13, dès 18 h, au battoir, le tour de la Jeunesse de Granges et un tournoi de volley. Samedi 14, la journée débutera avec la diane et le tir au canon. Dès 17 h, au battoir, disco pour les enfants puis nuit de l'abbaye avec une animation musicale assurée par Jo Mettraux. Un lancer de haches est aussi au programme.
Dimanche 15 juin, à 11 h, au Centre Sous-Bosset, les rois seront couronnés en présence de l'abbé-président Grégory Cachin. S'ensuivra le cortège avec la fanfare La Broyarde et celle de Alle (Jura). Banquet réservé aux membres, mais food-truck sur la place de fête. Animation au caveau de la jeunesse. MM